



CONSEIL MUNICIPAL D'OFFLANGES

PV REUNION DU 04 AVRIL 2025

Présents : MM. Cédric BARBIER - Bruno CHAUCOUVERT - JeanMichel GRAS - Jean Marie GUELLE - Gilbert JACQUOT - Jean Claude THABARD - Thierry VINCENT-Claude COMTE - Mme Ludivine GERARDIN,

Excusés : Nicolas THABARD pouvoir à Jean-Claude THABARD - Alexandre LENOBLE pouvoir à Ludivine GERARDIN

Secrétaire : Ludivine GERARDIN

1. Approbation du compte rendu du 07/03/2025

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité

2. Frais de chauffage de l'église :

« Les dépenses occasionnées pour les seuls paroissiens lors des cérémonies religieuses ne sauraient, sans illégalité, être prises en charge par le budget communal. Article 2 de la loi du 09 décembre 1905. »

La Commune prend en charge à ce jour les dépenses d'électricité (éclairage, chauffage, cloches...) pour un montant annuel d'environ 700.00€, afin notamment de garantir la conservation du bâtiment et la sécurité publique.

Des cérémonies religieuses sont célébrées dans l'Église, il convient, au regard de la jurisprudence, de les distinguer, afin de ne pas faire supporter à la Commune les frais liés à ces célébrations.

Il en résulte que les frais doivent être partagés entre la Commune et le Clergé.

Une participation de 300.00€ sera demandée à la paroisse, approuvée à 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

2. Taxes Locales 2025 :

Les bases d'imposition 2025 ont augmenté de 1,25%

Il est proposé de ne pas augmenter les taux cette année, pour rappel :

34,46	pour le foncier bâti
18,82	Non bâti
12,54	Taxe d'habitation

Vote à l'unanimité.

3. Subventions aux associations :

Le Conseil Municipal attribue, à la majorité, les subventions suivantes pour 2025 :

ADMR	200€	reconduit
AS de MOISSEY	220€	(6 participants d'Offlanges) (1 abstention),
Donneurs de sang	80€	reconduit
Foyer rural	300€	(2 absences)
Serre vivante	80€	reconduit
Souvenir français	80€	reconduit
CRIC	80€	reconduit
AS Collège de Pesmes	50€	(1 élève participe)
Total	1090€	

4. Mur de soutènement :

Suite à l'ouverture des plis avec la Commission d'Appel d'Offres, quelques questions restent en suspens...

- Utilisation des pierres en place, un complément sera fait en pierre de MOLAY, nous sommes dans l'attente des avis de l'Architecte des Bâtiments de France, Mme MARTESI.
- Les couvertines n'ont pas été prévues et sont à rajouter au devis.
- Remplacer les gardes corps par des lisses

Une réunion en visioconférence est prévue vendredi 11 avril, après-midi avec le Bureau d'études GEOLITHE.

Les délibérations seront prises à l'issue de cette réunion.

5. Budget 2025 :

FONCTIONNEMENT	Dépenses prévues	Recettes prévues	INVESTISSEMENT	Dépenses prévues	Recettes prévues
Réelles	187 680	232 300	Réelles	738 100,00	295 303
Ordre	388 046	1 135	Ordre	1 135	388 046
Report		522 705	Report	0	55 886
TOTAL	575 726	756 140	TOTAL	739 235	739 235

Le budget eau a été réintégré dans le budget global ce qui explique certaines hausses par rapport à l'an passé.

3 emprunts encore en cours, fin des remboursements : 2026

Vote à l'unanimité

6. Questions Diverses :

- Une soirée d'information et de sensibilisation à la santé mentale à saint Ylie à destination des élus est organisée. Jean Michel GRAS qui y participera et représentera la commune.
- L'assemblée nationale délibère lundi sur la proposition de loi prévoyant de généraliser le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats et la suppression de la possibilité de panachage (c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres). Les députés et sénateurs du jura sont opposés à ce projet de loi.
- Pour rappel les élus ont droit à des formations gratuites.
- Mr CAUSERET cherche un garage ou un atelier à acheter ou louer.

La séance est levée à 22h25

